

« Allées - Horizon 2030 »

"Avenues - Horizon 2030"

Chantal PRADINES

Déléguée générale de l'association ALLEES-AVENUES / allées d'avenir/ - *Managing Director, ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /*

Selon les spécialistes de la mobilité, 2030 est l'horizon auquel le véhicule autonome pourrait l'emporter sur le véhicule conventionnel. Trop souvent, aujourd'hui, les nouvelles données en matière de sécurité routière ne sont pas prises en compte lorsqu'il est question des arbres de bord de route, et les gestionnaires de voirie bannissent les plantations à proximité de la chaussée. Ceci a été identifié comme la cause principale de la disparition des allées en Europe, soit en raison des abattages, soit en raison de l'impossibilité de replanter. Les choses commencent toutefois à changer : le conseil départemental de Seine-et-Marne dénonce dans la presse l'idée reçue selon laquelle les arbres au bord des routes seraient dangereux. Celui de Haute-Garonne n'hésite pas à replanter sur ses emprises actuelles pour assurer la pérennité de ses 1000 km d'alignements. Avec le véhicule autonome, la question de la sécurité routière et de la proximité des arbres à la chaussée va tout simplement être évacuée. Ceci va simplifier le chantier « Allées - Horizon 2030 », celui qui permettra d'avoir des allées en plus grand nombre et des allées mieux traitées.

Pour ce chantier, un mot-clé est essentiel : celui de lien.

Par nature, les allées constituent évidemment un lien physique entre deux points. Par-delà ce lien physique, c'est aussi un lien temporel qui s'établit - les routes mémorielles nous renvoient à 14-18, tout comme les routes et les rues bordées d'arbres nous renvoient de manière générale au jardin « à la Française ».

Les allées établissent par ailleurs des liens symboliques - entre le théâtre de la guerre et l'espace domestique du souvenir, par exemple, ou entre deux points situés de part et d'autre d'une frontière. En cela, les allées sont parfaites pour porter des valeurs de cohésion et de paix.

Le lien symbolique est aussi un lien qui s'incarne - ce sont des liens humains qui se tissent entre les protagonistes allemands et polonais de la plantation transfrontalière réalisée en 2014, ou entre les protagonistes français et australiens du projet d'allée d'honneur à Pozières, dans la Somme.

Le lien physique entre deux points est un lien qui se parcourt, que chacun peut parcourir - la faune également. Les liens symboliques et humains s'affranchissent sans problème de la proximité géographique - des ponts se créent entre la France et le Canada, entre le Canada et l'Italie, et font surgir les *viali della rimembranza*.

« Allées - Horizon 2030 » est un horizon avec plus de liens physiques, plus de liens symboliques, plus de liens humains.

Il s'agit finalement de poursuivre l'histoire humaine des allées mémorielles ou de s'en inspirer pour trouver des manières différentes et complémentaires de faire union et d'entretenir la paix. Les possibilités sont multiples.

On peut imaginer planter des allées de mémoire en y juxtaposant les nationalités, à l'instar des cimetières militaires multi-nationalités ; ou bien en mêlant un à un les soldats de plusieurs nationalités, comme à la Chapelle de la paix de Sierck-Perl où les soldats français et allemands apparaissent mêlés dans une même liste alphabétique, ou bien à Notre-Dame de Lorette, où l'Anneau de mémoire mêle 600 000 noms de 40 nationalités.

On peut imaginer multiplier la plantation d'allées transfrontalières, à l'instar des parcs transfrontaliers de la paix instaurés dans les années 30, dont les pionniers furent polonais et tchèques (avec le protocole de Cracovie en 1925), ou encore à l'instar des parcs frontaliers costa-ricains dédiés à la paix entre les peuples et entre l'humanité et la planète.

On peut imaginer jumeler des allées au niveau mondial, à l'instar du Seattle-Tashkent Peace Park conçu à la fin des années 80 comme un site jumelé à l'échelle mondiale.

Réaliser un itinéraire culturel européen sous l'égide du Conseil de l'Europe, voire un itinéraire culturel mondial des allées, constitue une autre manière, plus aboutie encore, peut-être, de faire lien et de faire sens. Il s'agit dans ce cas d'établir un réseau non nécessairement continu, mais comportant des points d'ancrage physiques - des allées bien précises, des lieux qui font sens - et des acteurs engagés ; un réseau faisant unité dans une diversité fondée historiquement et scientifiquement ; un réseau invitant à connaître l'autre par le tourisme culturel.

*Pour parvenir à cet « Horizon 2030 », deux autres mots-clés sont essentiels : la **connaissance** et l'**animation**.*

En gardant le patrimoine vivant et visible, l'animation est l'antidote de l'érosion de la mémoire, qu'il s'agisse d'une érosion par oubli ou par banalisation. L'animation est donc indispensable, tout comme est indispensable la connaissance.

Lorsqu'on perd les savoir-faire en matière de gestion, les arbres et les allées disparaissent. Lorsqu'on ne sait plus où sont les allées, lorsqu'on ne sait plus les identifier comme telles parce qu'il ne reste que quelques arbres, qui sera là pour rappeler leur valeur, empêcher leur disparition, voire les replanter ?

De même, lorsqu'on connaît mal les atouts des allées en général et de chaque allée en particulier, il devient impossible de croiser correctement les impératifs techniques de l'arbre et de la route d'une part, et leur intérêt culturel, leur intérêt pour la biodiversité et leurs aménités d'autre part (leur intérêt historique, leur intérêt environnemental et leur intérêt social), croisement indispensable pour la préservation du patrimoine et imposé à juste titre par l'article L350-3 du Code de l'environnement français par exemple.

Enfin et surtout, lorsqu'on oublie de mettre le partage de connaissances au cœur de l'action - partage entre catégories de professionnels - des arbres, de la biodiversité, du paysage, de la route, de l'aménagement, etc. - et entre catégories d'acteurs - société civile, élus et professionnels -, les allées risquent fort de faire les frais de projets de mauvaise qualité ou de conflits et l' « Horizon 2030 » de reculer à mesure que l'on avancera.



Chantal PRADINES

Déléguée générale d'ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir/, France
 Managing Director of ALLÉES-AVENUES / avenues of the future /, France

Chantal Pradines, ingénieur de l'École Centrale de Paris, est déléguée générale de l'association ALLEES-AVENUES / allées d'avenir/. Expert auprès du Conseil de l'Europe, elle est l'auteur du rapport "Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage". Elle est intervenue comme conseillère scientifique du projet « La mémoire du paysage - Le rapatriement des Chênes de Vimy » pour le Parc du Centenaire du mémorial canadien. Elle intervient régulièrement dans des conférences en France et à l'étranger sur la thématique des allées d'arbres et a à son actif une cinquantaine d'articles sur le sujet dans des revues ou ouvrages français ou étrangers. Elle préside le jury du "Prix des allées" de Sites & Monuments et elle a œuvré à faire évoluer la législation française en matière de protection des allées.

Chantal Pradines, graduate engineer of the École Centrale, Paris, is the Managing Director of the association ALLÉES-AVENUES / avenues of the future /. She is an Expert appointed to the Council of Europe, and she authored the report "Road infrastructures: tree avenues in the landscape". Chantal was involved as scientific advisor on the "Landscape memory – Repatriation of the Vimy Oaks" project for the Canadian Centennial Park memorial. She participates regularly in conferences on tree avenues, in France and abroad, and has written around fifty articles on the subject in French and other books and magazines. Chantal chairs the jury of the "Tree Avenue Prize" of Sites & Monuments, and she has been behind changes to French legislation on protection of tree avenues.